



Avignon, le 16 avril 2021

MOTION DE BOYCOTT DU CDAS DU 16 AVRIL 2021

Monsieur le Président,

EPAF, association loi de 1901 sous l'égide du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance (MEFR), met en œuvre des prestations de vacances à destination de tous les agents du MEFR. Elle offre depuis 1956 des vacances aux agents actifs et retraités à des tarifs sociaux dans des résidences mises à sa disposition par le ministère. Elle emploie à ce titre 155 salariés de droit privé et environ 30 fonctionnaires, ceci sur tout le territoire.

EPAF a développé toutes ces années un grand savoir-faire et de hautes compétences unanimement reconnues par les partenaires du tourisme social.

Aujourd'hui, le Ministère a pris la décision, sans concertation ni avec les organisations syndicales, ni avec EPAF, de céder l'ensemble des résidences et de l'activité à un repreneur du tourisme.

C'est un coup porté à l'action sociale du Ministère, c'est un mépris marqué envers tous les agents et envers les salariés d'EPAF dont le ministère n'a que faire.

Le gouvernement qui affirme mettre tous les moyens en œuvre pour éviter des licenciements et des fermetures d'entreprises « quoi qu'il en coûte » ose mettre en place un véritable plan social au sein du MEFR.

Les organisations syndicales ont toujours été unanimement opposées à une telle cession. Dans une expression commune, les fédérations syndicales nationales que nous représentons dans ce CDAS ont réaffirmé leur opposition à la vente du parc des résidences gérées par EPAF lors du groupe de travail national du 25 mars.

Or, la sous-direction des politiques sociales, non seulement ne nous a pas écoutés mais a, en plus, fait preuve d'un grand mépris vis-à-vis de l'association et de ses personnels qui œuvrent depuis plus de 60 ans pour nos vacances.

Face à une telle annonce et considérant l'absence totale de dialogue social, elles ont décidé de demander la convocation d'un CNAS/CTM avec pour unique point à l'ordre du jour le devenir d'EPAF et de ses salariés.

Pour nous, c'est clair, c'est **NON À LA LIQUIDATION DU PARC EPAF !!!**

Par cette décision inique, cela ne laisse augurer rien de bon pour l'action sociale dans les mois et années à venir.

D'ailleurs, le CDAS qui devait se tenir aujourd'hui porte entre autres sur le réseau de l'action sociale et sa soi-disant nécessaire réorganisation qui s'apparente pour nous à un futur démantèlement. Les documents fournis sont étonnamment creux: la feuille de route est vide et plus généralement ces documents ne posent pas la problématique de l'évolution du réseau. Il s'agit davantage d'une présentation des travaux engagés par le Secrétariat Général avec les délégués et Services Régionaux d'Appui, sans mise en perspective ni objectifs affichés, résultant d'un vrai échange au niveau national associant les organisations syndicales pour échanger et débattre sur l'amélioration du réseau d'action sociale.

Nous vous rappelons une fois encore l'article 9 de la loi de 1983 qui prévoit que les organisations syndicales représentatives des personnels participent à la définition et à la gestion de l'action sociale. L'administration semble avoir perdu de vue cet article fondamental puisque, une fois de plus, les fédérations des finances ont été écartées de la concertation. Au niveau national, des constats ont été faits avec les délégués d'action sociale et les Services Régionaux d'Appui, sans présence et sans participation des organisations syndicales, c'est inadmissible! Qu'attendez-vous de nous ?

Qu'on accepte sans mots dire les solutions que vous nous présentez clés en main, sans la moindre discussion, sans débat?

Nier les organisations syndicales, c'est nier les personnels, c'est un mépris marqué envers tous les agents.

Nous avons bien compris le double objectif du secrétariat général: mettre en place une organisation régionale en réduisant les personnels dédiés à l'action sociale et regrouper les missions.

Les fédérations des Finances ont toujours été opposées à une telle régionalisation que le Secrétariat Général avait déjà voulu mettre en place dans les années 2011/2012.

Comment pouvez-vous écrire que le service rendu au niveau local par un service régional sera renforcé?

C'est une contre-vérité car seul un réseau de proximité départemental peut y parvenir.

Dans une période de crise économique et sanitaire, marquée par la baisse du pouvoir d'achat, la dislocation des administrations du ministère, l'aggravation des conditions de travail et son lot de suppressions d'emplois depuis plusieurs années, nous dénonçons la réduction de crédits alloués à la politique d'action sociale dans notre Ministère et nous exigeons que celle-ci demeure une priorité ministérielle.

L'action sociale est essentielle. Elle permet d'améliorer les conditions de vie de tous les agents, à toutes les périodes de leur existence. L'Action Sociale n'est ni un luxe, ni un confort. C'est une absolue nécessité. Pour nous, elle doit être préservée et renforcée.

Pour l'ensemble de ces raisons, nous n'assisterons pas à cette instance en première convocation.

**OUI à une action sociale de proximité,
OUI au maintien des délégations départementales,
NON à la régionalisation rampante**